

Compte rendu du CME du 14 janvier 2017

Tous les enfants présents.

Secrétaire de séance : Louis Jussière

A l'ordre du jour :

- Point sur les différents projets énoncés par les enfants lors du dernier CME

Le dernier CME a vu l'éclosion de plusieurs projets, dont certains avaient déjà été proposés lors du mandat précédent. Parmi eux, la réfection du pont sur l'Auzon a retenu une attention particulière. Nous avons donc décidé avec les enfants de commencer à étudier ce projet.

Les problèmes posés par ce pont, selon les enfants, sont :

- Pas de barrière sur la droite du pont ;
- Pas de passage possible pour les handicapés ;
- Manque d'esprit nature, pierres pour barrer le passage voiture disgracieuses ;
- Pas de passage possible ou difficile pour les vélos ;
- Pas d'aménagement aux alentours du pont ;
- Site non sécurisé.

Les solutions proposées sont :

- Enlever le pont actuel ;
- Couper le noisetier à gauche du pont en descendant ;
- Enlever les pierres ;
- Mettre un plan incliné perpendiculaire à la sortie du pont pour remplacer les escaliers, et permettre le passage handicapés et vélos ;
- Contacter le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon, chargés de l'aménagement de ces sites (adresse mail fournie par la mairie : aurelien.mathevon@smvva.fr).

Les enfants ont pensé à mettre un pont en bois. Vu leurs compétences avouées limitées dans le domaine, ils ont réalisé une recherche internet pour tenter de trouver une entreprise de construction de ponts en bois. Leur préférence s'est tournée vers le site « Tout Bois » dans la Drôme. Cette entreprise sera contactée ultérieurement.

Le deuxième CME 2016-2017 s'achève sur ce point.

Prochaine séance prévue début février 2017.